



Prorogation de la Fondation Partenariale Grenoble INP : c'est fait !

Le 1^{er} juillet dernier, par avis du recteur de l'Académie de Grenoble, chancelier des universités, la Fondation Partenariale Grenoble INP a reçu un avis favorable à sa prorogation, ce qui va lui permettre de poursuivre ses actions et d'en engager de nouvelles pour les années à venir.

Créée en juillet 2010, la Fondation Partenariale Grenoble INP compte six membres fondateurs : Schneider Electric, l'UDIMEC, Grenoble INP, EDF, STMicroelectronics et Grenoble INP Alumni. Elle a vu le jour afin de conforter le modèle unique de formation, de recherche et d'innovation que constitue Grenoble INP et renforcer son positionnement parmi les meilleures universités technologiques mondiales en lien étroit avec le monde industriel.

Durant les quatre premières années de son existence, la Fondation a connu un grand succès dans ses opérations. Ainsi, ce sont, par exemple, plus de 370 bourses pour un montant de près de 840 000 € qui ont été attribuées à des étudiants méritants pour que ceux-ci parviennent à mener à terme leur cycle d'études, en France comme à l'étranger.

Entre 2010 et 2015, cela représente une multiplication par cinq du nombre de bourses et par dix du montant alloué. Parallèlement, huit chaires industrielles sont nées grâce à l'action et au soutien de la Fondation Partenariale Grenoble INP. Ces chaires, qui constituent l'une des actions majeures, ont pour vocation de faire émerger, développer, transformer des concepts, idées et connaissances qui définiront le futur de nos sociétés.

La prorogation de la Fondation Partenariale Grenoble INP, pour une durée de vingt ans à compter du 15 juillet 2015, est une reconnaissance de son succès et un encouragement à ce qu'elle poursuive ses actions en faveur des trois piliers qui sont les siens depuis le début : l'excellence, l'international et la citoyenneté.

Le 1^{er} décembre prochain, la Fondation Partenariale Grenoble INP organisera sa quatrième grande soirée annuelle. Construite autour de la thématique des chaires industrielles, cette soirée sera, entre autres, l'occasion de présenter le devenir de la Fondation et des nombreuses actions qu'elle compte mettre en œuvre alors que sa pérennité est désormais acquise.



Photo DR

▸ A propos de la Fondation Partenariale Grenoble INP :

Créée le 28 avril 2010 pour une durée initiale de cinq ans, la Fondation Partenariale a pour objectif de soutenir l'ambition et la stratégie de Grenoble INP, de ses écoles, de ses laboratoires et de ses chercheurs en termes d'excellence scientifique, de rayonnement international et de réussite partagée (citoyenneté et égalité des chances). Pour cela, elle apporte des moyens issus du mécénat industriel ou privé, et cible des actions pour lesquelles aucun des dispositifs existants dans l'Etablissement ou ses composantes n'est adapté. Pour plus d'informations, consultez le site de la Fondation : www.fondation-grenoble-inp.fr